

Sécurité sur les chantiers

<p>Objectifs : Former le personnel du BTP à la prise en compte des dangers et risques liés à leur activité et aux enjeux associés aux règles de la prévention et de la protection pour leur santé et pour celle des acteurs présents sur les chantiers. Les sensibiliser sur le respect des règles ; les responsabiliser.</p>	<p>Personnes concernées</p>
<p>PROGRAMME</p>	<p>Tout personnel du BTP travaillant sur un chantier.</p>
<p>Présentation</p> <ul style="list-style-type: none"> Permettre au formateur de mieux connaître les stagiaires et leur attente. Présenter et confirmer le programme. Donner les consignes et règles de fonctionnement. 	<p>Pré requis : aucun</p>
<p>Principe : du danger à l'effet</p>	<p>PEDAGOGIE</p>
<p>Obligations légales</p> <ul style="list-style-type: none"> Les obligations réglementaires pour la maîtrise des : code du travail (Document unique - ERP) ; les agréments et habilitations l'organisation sécurité d'un chantier. Les responsabilités de l'entreprise et celles individuelles du personnel. Conséquences civiles et pénales. 	<p>Le Formateur</p> <p>Spécialiste prévention – sécurité – environnement.</p>
<p>Les acteurs de la sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> Identifier les différents acteurs de la sécurité dans les BTP et leur apport. 	<p>Méthode pédagogique</p>
<p>Les cibles</p> <ul style="list-style-type: none"> Identifier les cibles pouvant être concernés par les effets d'un Danger non contenu ; exemple dans le BTP. 	
<p>Famille de dangers et facteurs de risque</p> <ul style="list-style-type: none"> Présenter les familles de dangers potentiels. Identifier les plus pertinentes dans le BTP à partir des activités, métiers des stagiaires ; les facteurs de risques ; sensibilisation sur les conséquences. 	<p>Exposés illustrés d'exemples concrets.</p> <p>Exercices de mise en pratique.</p>
<p>Etude de cas</p> <ul style="list-style-type: none"> A partir d'incidents, d'accidents réels, en étudier le mécanisme, les conséquences directes et indirectes ; les préventions qu'il aurait fallu mettre en œuvre ou respecter. 	<p>Débats – Etude de cas.</p>
<p>La prévention individuelle et collective</p> <ul style="list-style-type: none"> Les obligations légales (formation). Les Équipements de Protection Individuelle (EPI) : présentation de certain EPI (projet). Les Comportements individuels et collectifs. 	<p>Intra entreprise</p> <p>Lieu de formation : dans la ville de votre choix.</p> <p>Inter entreprises</p> <p>Tarif par personne</p>
<p>Evaluation/bilan de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> Bouclage par rapport aux attentes exprimées le 1er jour ; auto-évaluation sur leur capacité à évaluer les risques directs ou indirects auxquels ils sont exposés ; expression de besoins en complément de formation. 	<p>2 jours</p> <hr/> <p>1 150 €</p> <hr/> <p>Réf : BTP01</p>

Organisme de formation PROFORMALYS – Formations BTP partout en France

Formation Sécurité sur les chantiers

Tél. : 01 48 74 29 45 - Mail : contact@proformalys.com - Fax : 01 48 74 39 98
Toutes les formations BTP de notre organisme de formation sur www.proformalys.com